

# Pôle d'artisanat *d'art*: des enseignes pour identifier les ateliers



## **Bassin temporaire**

Une 5<sup>e</sup> saison pour  
le bassin d'apprentissage  
de la natation

p. 9

## **Jumelage**

On célèbre les 30 ans  
du jumelage

p. 16 et 17

## Sommaire

4

**Actu métropole  
et intercommunalité**Trier ses déchets  
sur la métropole nantaise

5

**Actu mairie**Une nouvelle structure  
artificielle d'escaladeDes terrains mis  
à disposition de  
l'association ARCA

11

**Vivre à Saint-Aignan  
de Grand Lieu**Balade des curiosités  
« Au fil de l'eau »30 ans de jumelage  
avec la commune allemande  
de Thüngersheim

20

**Retour en images**

22

**Bloc-notes**

Découvrez la  
prochaine parution  
du Mag' dans votre  
boîte les 18 et  
19 juin 2026.

# Je vous remercie pour votre confiance



la vie associative est riche, où la culture et les services jouent un rôle essentiel. Nous ferons tout pour **préserver et améliorer cette qualité de vie** et accompagner celles et ceux qui traversent des moments difficiles.

Nous porterons une attention particulière à la **préservation de notre environnement**, à la transition écologique, ainsi qu'au développement harmonieux de notre territoire.

Nous serons aussi vigilants à la **défense des riverains et des intérêts communaux** face à l'exploitation de la plateforme aéroportuaire. C'est un enjeu important pour notre santé, notre tranquillité et l'avenir de notre commune.

Parallèlement, nous travaillerons à renforcer l'**attractivité économique et touristique** de notre territoire, soutenir nos commerces, encourager les projets locaux et préparer l'avenir sans renoncer à ce qui fait notre identité.

Je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui nous ont soutenus durant la campagne. Désormais, nous agissons pour **tous les Aignanais**, dans le respect démocratique, le dialogue et l'envie d'avancer ensemble.

Continuons, collectivement, à faire de Saint-Aignan de Grand Lieu une commune accueillante, solidaire et tournée vers l'avenir.

Je suis fier de commencer ce chemin à vos côtés.

**Chaleureusement,  
Hélène Hazlewood  
Maire de Saint-Aignan de Grand Lieu**

Chères Aignanaïses, chers Aignanais,

À l'issue des élections municipales, je veux avant tout vous remercier pour votre confiance. Devenir **la première femme Maire de Saint-Aignan de Grand Lieu** est un immense honneur. J'aborde cette nouvelle responsabilité avec beaucoup d'émotion et la volonté sincère de m'investir pleinement pour notre commune.

Avec la nouvelle équipe municipale, nous souhaitons travailler avec **sincérité** et **transparence**. Nous avons à cœur de poursuivre le travail des équipes successives de Jean-Claude Lemasson, tout en apportant une énergie nouvelle, tournée vers le **dialogue** et la **proximité**.

Nous avons la chance de vivre dans un cadre naturel précieux, une commune où



Retrouvez toute l'info de la commune sur [www.saint-aignan-grandlieu.fr](http://www.saint-aignan-grandlieu.fr)

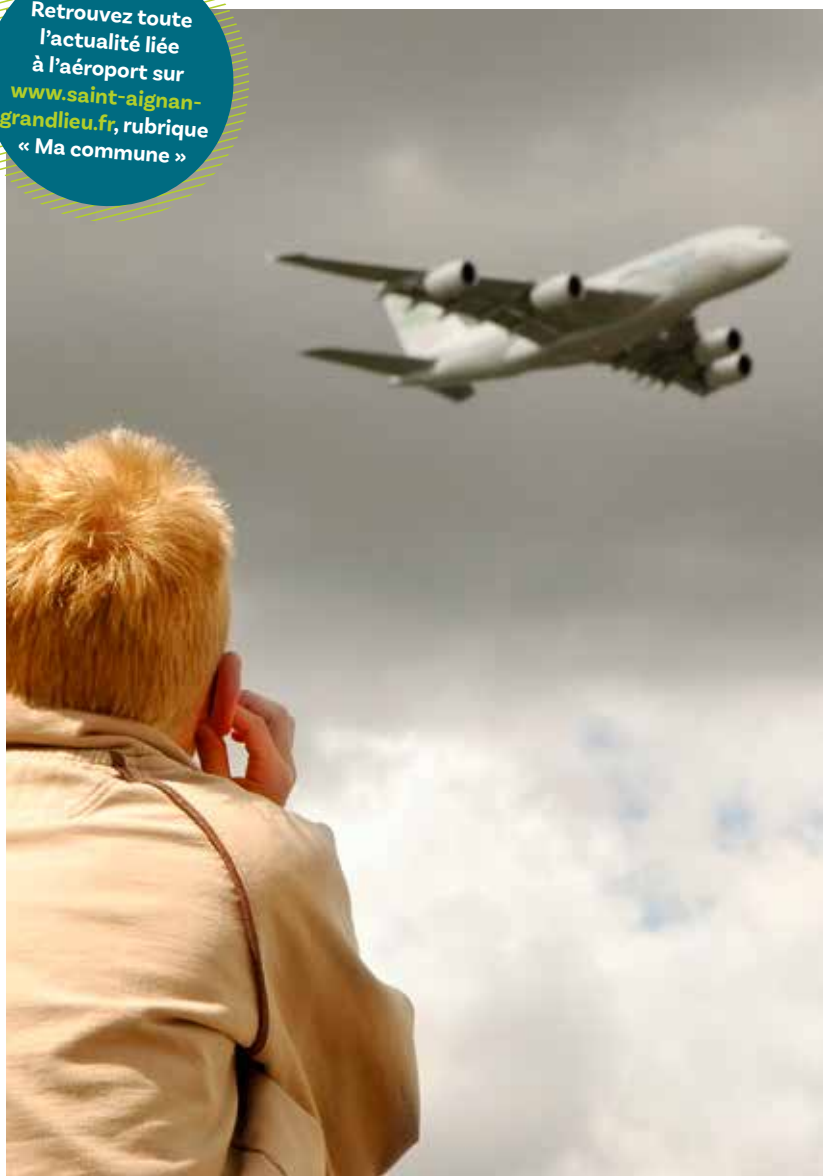


LE TRI  
+ FACILE



Édition : Commune de Saint-Aignan de Grand Lieu • Directeur de la Publication : Hélène Hazlewood • Rédaction et photos : Service Communication • Illustrations : Adobe Stock • Maquette : Agence Scoop communication - 15405-MEP • Impression : Allais Imprimeur, à 1 950 exemplaires, papier recyclé 100 %, encres végétales et label Imprim'Vert • Dépôt légal : Avril 2026 • N° d'ISSN : 2971-4605.

Retrouvez toute l'actualité liée à l'aéroport sur [www.saint-aignan-grandlieu.fr](http://www.saint-aignan-grandlieu.fr), rubrique « Ma commune »



## Plan d'exposition au Bruit :

*Les indices les plus protecteurs préconisés par la Commission consultative de l'environnement (CCE)*

En septembre 2025, la commune apportait sa contribution à la concertation préalable menée par l'Etat sur l'avant-projet de révision du Plan d'exposition au Bruit.

Cette délibération, adoptée à l'unanimité demandait notamment que :

- Les nuisances sonores soient considérées comme des pollutions,
- Des compléments d'information sur les hypothèses de trafic et les différentes cartes de bruits
- L'adoption des indices les plus protecteurs des populations dans les zones B et C.

La CCE qui s'est tenue en novembre 2026 à la suite de cette concertation, a également préconisé à l'unanimité de retenir ces indices les plus protecteurs, soit 62 dB pour la zone B et 55 dB pour la zone C qui touchent les zones urbanisées de la commune.

L'élaboration du Plan d'exposition au Bruit se poursuit avec une étude environnementale obligatoire sur le 1<sup>er</sup> semestre 2026. Le projet sera ensuite soumis à CCE sur le second semestre avant une enquête publique début 2027.

**+** Pour aller plus loin : <https://www.reamenagement-nantes-atlantique.fr/>

## La Commission Consultative de l'Environnement (CCE)

La Commission Consultative de l'environnement (CCE) est l'instance légale de dialogue entre les acteurs du dossier Nantes Atlantique : associations (riverains, protection de l'environnement), collectivités territoriales, professions aéronautiques. Elle est consultée pour toute question importante sur l'aéroport et notamment pour toute évolution du plan d'exposition au bruit (PEB) de l'aéroport. La commune siège sur cette commission avec Nantes Métropole et les communes impactées dans le collège des collectivités territoriales.

**+** <https://www.loire-atlantique.gouv.fr/index.php/Actions-de-l-Etat/Grands-projets/Aeroport-Nantes-Atlantique/CCE-Commission-consultative-environnement/Commission-consultative-de-l-environnement-de-l-aeroport-Nantes-Atlantique>

## Le nouveau rapport des garantes

Fin mars 2026, l'État a mis en ligne le 5<sup>e</sup> bilan des garantes concernant la concertation autour du réaménagement de la plateforme aéroportuaire. Ce rapport revient sur l'année 2025 et notamment la concertation de l'été 2025 sur l'avant-projet de PEB. Les garantes constatent une écoute, par les représentants de l'État, des attentes du territoire. Elles recommandent pour 2026 de

- Mieux articuler les démarches de concertation sur les différents sujets aéroportuaires
- Renforcer encore l'information sur l'étude santé, le PPBE, le projet de desserte de l'aéroport, l'observatoire OTANA, mais aussi sur le futur contrat de concession entre la désignation du concessionnaire et la signature du contrat
- Assurer que ce nouveau concessionnaire reste à l'écoute du territoire.

**+** <https://www.reamenagement-nantes-atlantique.fr/informer/les-actualites/bilan-intermediaire-ndeg5-garantes-cndp-est-disponible>

## Point sur le renouvellement de la concession

Le dossier de consultation a été transmis aux entreprises candidates en septembre 2025 et actualisé à la fin de l'année 2025. La désignation du candidat est attendue pour l'été 2026

# Trier ses déchets

sur la métropole nantaise

## Trier ses déchets alimentaires

Ne mettez plus vos déchets alimentaires à la poubelle, donnez-leur une seconde vie comme engrais grâce à la collecte séparée et aux composteurs individuels ou collectifs. Tous les habitants des communes de la Métropole sont progressivement équipés pour trier leurs déchets alimentaires (bornes de collecte, composteur individuel ou composteur collectif selon le lieu d'habitation).

## Pourquoi trier ses déchets alimentaires ?

Les déchets alimentaires (de cuisine et de table) représentent 1/3 des poubelles bleues des ménages. Ils sont brûlés en usine d'incinération alors qu'ils contiennent majoritairement de l'eau et qu'ils sont facilement valorisables en compost et en énergie (biogaz).

La loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) de 2020 oblige les collectivités à proposer une solution de tri des déchets alimentaires à tous les habitantes et habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

## Le dispositif de tri proposé à Saint-Aignan de Grand Lieu

Depuis fin juin 2025, vous êtes invités à vous connecter au e-service de réservation pour prendre rendez-vous en ligne (lien accessible sur notre site internet). Vous pouvez ensuite choisir un créneau pour récupérer gratuitement votre composteur. Il existe en 2 tailles : 150 litres (recommandé pour les foyers jusqu'à 2 personnes) et 300 litres (recommandé pour les foyers à partir de 3 personnes).

**Depuis le lancement du dispositif, 357 composteurs individuels ont été distribués sur la commune.**



## Les corbeilles de rue se mettent au tri

2 534 points de tri composés de deux corbeilles dédiées au tri sélectif seront progressivement déployés dans l'espace public entre l'été 2025 et fin 2026. La Métropole, aux côtés de 23 communes, souhaite ainsi réduire la présence de canettes, emballages et papiers dans les corbeilles uniques en facilitant leur tri et leur valorisation. Installés dans les lieux publics et les zones très fréquentées, ces dispositifs proposeront une corbeille pour les déchets secs (emballages, papiers...) et une pour les déchets humides. L'objectif : permettre à chacun de prolonger le geste de tri, à la maison comme à l'extérieur.

En pratique : Les nouvelles corbeilles seront exclusivement destinées aux déchets des consommations dans la rue :



• **corbeille jaune** : les emballages, bouteilles en plastique, canettes, barquettes, cartons, sacs, sachets, papiers (sauf ceux d'hygiène). Les emballages ne doivent pas être imbriqués et doivent être vidés avant d'être placés dans la corbeille de tri. Il ne faut pas placer de verre dans cette corbeille.



• **corbeille noire** : les autres déchets comme les mouchoirs et serviettes, chewing-gums, mégots, restes de nourriture, petits objets usagés...

La mise en place du tri sélectif dans l'espace public va impliquer diverses adaptations techniques pour Nantes Métropole (choix des véhicules les plus adaptés, gestion des flux, organisation des équipes de nettoyage...). Mais il devrait contribuer aux objectifs de la collectivité en matière de valorisation de ses déchets : un taux de 65 % à l'horizon 2030.

## LE PROTOXYDE D'AZOTE

Nantes Métropole constate une recrudescence des dépôts sauvages de bonbonnes de protoxyde d'azote sur l'espace public : trottoirs, espaces verts ou au pied des points d'apport volontaire. Utilisées au départ dans les secteurs médical, agroalimentaire et industriel, ces bonbonnes font depuis deux ans l'objet d'usages détournés à des fins festives, notamment chez les jeunes. Au-delà des risques pour la santé et la tranquillité publique, ces déchets sont dangereux pour l'environnement et la sécurité des agents chargés de la collecte et du traitement des déchets, en raison notamment du risque d'explosion dans les incinérateurs.

### Comment recycler ces bonbonnes ?

- **Je les dépose en déchèterie**, et en aucun cas dans les bacs bleus ou jaunes. Jetées avec les déchets ménagers ou recyclables, elles peuvent provoquer de graves accidents dans les centres de traitement.
  - **Je signale tout dépôt sauvage** via le formulaire en ligne dédié ou en contactant AlloNantes ou le pôle de proximité au 02 28 03 41 50.
- De manière générale, tous les déchets dangereux (produits chimiques, solvants, huiles, amiante, etc.) doivent être déposés dans les filières adaptées afin de protéger l'environnement et la sécurité des personnes.

## Rappel :

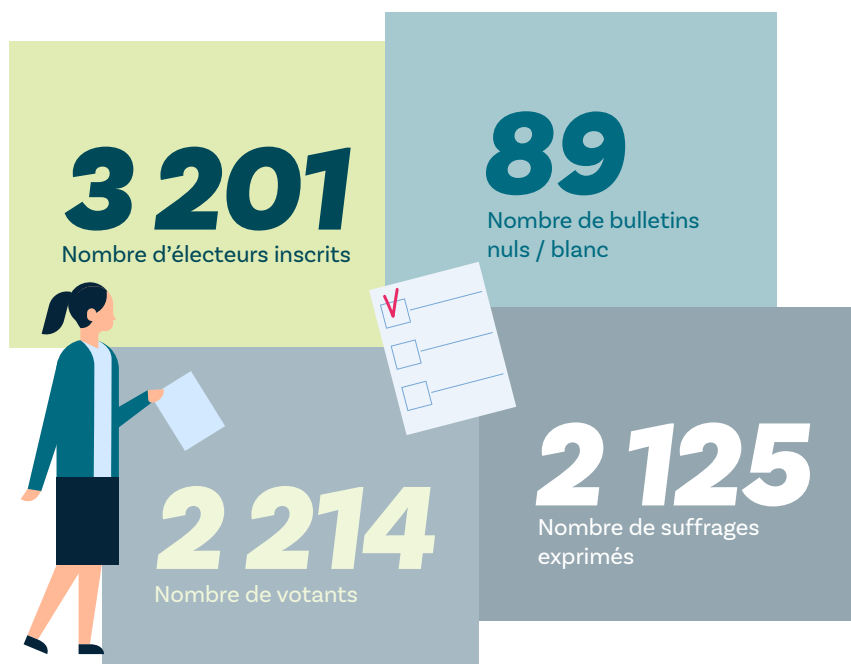
Abandonner des déchets ou les jeter hors des emplacements prévus est illégal !  
Un dépôt sauvage est une infraction pouvant faire l'objet de poursuites pénales. Nous comptons sur la responsabilité de tous.

# Résultats des élections municipales

du 15 mars 2026

La liste « Les Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu » conduite par Hélène Hazlewood a remporté les élections municipales au 1<sup>er</sup> tour le dimanche 15 mars 2026 avec

# 50,78%

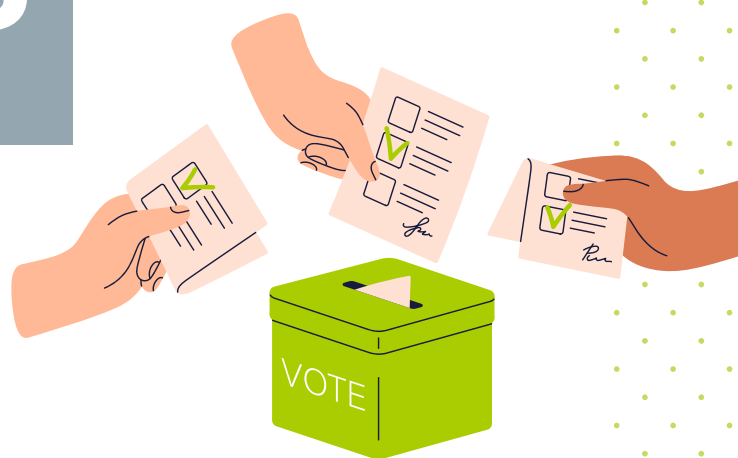
 des voix.


Liste « Les Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu »  
1 079 voix, soit **50,78 %** des voix.

Liste « Saint-Aignan, un nouvel avenir »  
1 046 voix, soit **49,22 %** des voix.

Saint-Aignan de Grand Lieu a enregistré un taux de participation bien supérieur à celui de la moyenne nationale, **48,9 %** à 17h alors que celle de Saint-Aignan de Grand Lieu était déjà de **65,17 %**.

Le taux d'abstention était de **30,83 %**.



## Répartition des sièges au Conseil municipal :

**21 sièges** pour la liste « Les Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu »

**6 sièges** pour la liste « Saint-Aignan, un nouvel avenir »



## Les 3 délibérations majeures du Conseil municipal du 16 février 2026

### 1

#### Attribution des subventions 2026

La commune poursuit un soutien fort aux associations œuvrant dans différents domaines. La volonté est toujours de s'inscrire dans un partenariat actif et permanent avec le milieu associatif afin de répondre au mieux aux besoins divers et croissants des personnes.

- **Pour le domaine des solidarités** : 30 associations ont bénéficié d'une subvention, pour un montant total de 20 836 €.
- **Pour les associations « Vie Locale »**, proposant des activités artistiques, sportives ou de loisirs, ainsi que les associations liées au développement durable ou à la valorisation du patrimoine : 23 associations ont bénéficié d'une subvention, pour un montant total de 67 310 €.
- **Pour les associations œuvrant dans le domaine de l'Enfance, la Jeunesse et l'éducation** : 7 associations ont bénéficié d'une subvention, pour un montant total de 12 665,66 €. 4 568,73 € ont été versés à la coopérative scolaire de l'école maternelle Jules d'Herbauges et 3 841,35 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Jules d'Herbauges. Une subvention de 1 920 € a été versée à l'école élémentaire Jules d'Herbauges pour soutenir leur voyage scolaire organisé fin avril. L'OGEC a bénéficié d'une subvention de 9 500 € pour le transport des élèves de l'école Saint-Pierre en bus vers le restaurant scolaire sur le temps méridien.

Pour rappel, 131 640 € seront versés à l'OGEC en 2026 au titre du contrat d'association.

### 2

#### Un règlement intérieur pour la future Maison du Souvenir

La Maison du Souvenir est destinée à accueillir les familles :

- Lors d'un décès pour des obsèques civiles et laïques ou pour organiser un temps de convivialité.
- Lors d'un rassemblement pour se souvenir du défunt.
- Pour des préparations d'obsèques (uniquement aux jours et horaires d'ouverture de la mairie et en présence d'un référent des pompes funèbres).
- Pour les commémorations pour l'UNC.

Les réservataires peuvent être

- Les personnes habitant la commune.
- Les personnes dont le défunt habitait la commune.
- Les familles des personnes défuntées qui ont habité la commune.
- Les familles dont le défunt est ou sera inhumé dans la commune.

Dans ce cadre, un règlement Intérieur a été élaboré. Il prévoit notamment :

- La désignation de l'équipement.
- Les conditions de mise à disposition.
- Les conditions d'utilisation.

### 3

#### Renouvellement de la convention tripartite avec Nantes Natation et l'Éducation nationale pour le bassin temporaire d'apprentissage de la natation

Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, le bassin temporaire d'apprentissage de la natation sera installé sur le même lieu d'implantation, à côté de la salle polyvalente, dès le mois d'avril. La mise à disposition du bassin mobile et la gestion des séances de natation seront de nouveau assurées par l'association Nantes Natation ; la collectivité reprenant à sa charge la gestion de l'eau et du matériel.

Une convention tripartite entre la commune, Nantes Natation et l'Éducation nationale a été établie pour définir les dispositions relatives à l'organisation de l'enseignement de la natation en milieu scolaire de premier degré pour les écoles de Saint-Aignan de Grand Lieu.

L'association Nantes Natation s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les directives de l'Éducation nationale, une programmation de séances visant à faire acquérir aux élèves les compétences attendues dans les programmes dans le champ d'apprentissage de la natation. Pour l'année 2026, le bassin temporaire sera ouvert sur une seule période du 27 avril au 26 juin. La priorité sera donnée aux élèves de GS, de CP, de CP/CE1, de CE1, de CE1/CE2 et de CE2/CM1 des deux écoles de la commune. Le bassin sera démonté cet été à la fin de l'année scolaire.

Pour information, le montant maximal de la subvention versée à Nantes Natation est de 13 122,65 € pour l'année 2026 (les séances non réalisées seront déduites de ce montant).

# Une nouvelle structure artificielle d'escalade

*salle de la Pavelle*

En décembre 2025 s'est achevée l'extension de la salle de la Pavelle pour la nouvelle structure artificielle d'escalade. Les caractéristiques de cet équipement de 36 mètres de long, le deuxième municipal de ce type en Loire-Atlantique, permettront d'organiser des événements d'envergure régionale.

Le projet a été mené à bien en étroite collaboration avec l'association Vertilac et sa présidente Françoise Roitg. Les 220 adhérents de l'association peuvent désormais profiter de ce nouvel équipement mais aussi travailler progressivement à l'accueil des écoles de la commune ou encore d'une grande diversité de public lors de stage de découverte ou de grandes compétitions ! L'escalade sur bloc présentant moins de risques et nécessitant moins de matériel contribue à la démocratisation de ce sport aux multiples bienfaits.

À l'occasion de cette opération, des travaux extérieurs ont été menés afin d'améliorer la gestion des eaux de pluies. En effet, la configuration des lieux était propice à des engorgements et des désordres sur le bâtiment. Désormais, les eaux pluviales sont gérées en surface et s'écoulent naturellement et progressivement aux abords du site.

L'État a participé à hauteur de 250 000 € à cette opération dont le coût d'études et de travaux s'est élevé à 896 019,31 €. La structure a été inaugurée le 7 février 2026 en présence de la Présidente de Vertilac, de Céline Caharel, Présidente du Comité territorial 44 de la FFME. Les grimpeurs de Vertilac, petits et grands, ont démontré leur agilité sur ce nouvel équipement pour le plaisir des spectateurs impressionnés.



## Travaux en cours Maison du souvenir et abords du cimetière : point d'étape



Les travaux de réhabilitation du 36 rue des Frères-Rousseau ont débuté à la fin de l'automne dernier. Cette ancienne maison d'habitation est un bien délaissé acquis par l'État et revendu à la Commune en 2024. Du fait du Plan d'Exposition au Bruit, il n'est plus possible d'habiter cette construction, la municipalité a donc décidé de convertir ce lieu en Maison du souvenir, en lieu et place d'une construction neuve consommatrice de foncier non imperméabilisé.

Prévu pour entrer en service à la fin de l'année 2026, ce nouvel équipement bénéficiera du réaménagement des abords du cimetière qui s'est achevé en mars et qui permet :

- D'offrir un cheminement entre la Maison du souvenir et le cimetière,
- De sécuriser les liaisons piétonnes et cyclables ;
- D'organiser le stationnement aux abords du cimetière et à proximité de la Maison du souvenir,
- De désimpermeabiliser, de végétaliser et d'améliorer les capacités d'assainissement en eaux pluviales du site

# Ronan Courtin,

*ATSEM, photographe et illustrateur  
au service des enfants*



En 2024, l'accueil périscolaire s'est lancé dans un projet ambitieux : la refonte de la Charte des temps périscolaires. L'objectif était clair : rendre les règles plus lisibles et accessibles, aussi bien pour les enfants que pour leurs parents. Fruit d'un travail collaboratif avec les écoles aignanaises, cette charte a pris, à la rentrée 2025, la forme d'un document illustré, ludique et pédagogique. Et pour donner vie à ces illustrations, la collectivité a fait appel à un talent bien connu en interne.

Ces dessins, qui mettent en scène un personnage espiègle et attachant, sont signés Ronan Courtin, agent de la collectivité depuis août 2012. ATSEM de métier, Ronan a mis toute sa créativité au service des enfants afin de faciliter la compréhension des règles communes... et ce n'est pas sa seule contribution !

Ronan a aussi contribué à illustrer le Pedibus. Depuis septembre 2025, les élèves élémentaires de l'école Jules d'Herbauges rejoignent la Maison de l'Enfance à pied, matin et soir. Pour rendre ce pédibus encore plus attractif, des pancartes guideront prochainement les jeunes marcheurs, avec, en vedette, le personnage imaginé par Ronan, revisité pour l'occasion.

Artiste aux multiples facettes, Ronan s'investit également dans d'autres projets culturels. D'avril à octobre 2025, il a ainsi participé à l'exposition « Bestioles et Dentelles » au Grand Lieu de Conte. En juin, il a animé un atelier photo qui a rencontré un beau succès auprès du public.

La collectivité tient à remercier chaleureusement Ronan Courtin pour son engagement, sa disponibilité et son incroyable créativité.



## Il nous en parle le mieux...

*Ronan Courtin revient sur la création de son petit personnage et sa passion pour le dessin.*

### Comment est né ce petit personnage vert ?

À l'origine, Fabien, responsable de l'accueil périscolaire, m'a demandé de travailler sur la signalétique de la cantine. J'avais imaginé des flèches et des légumes tenant des pancartes pour indiquer le sens de circulation. Le résultat lui a plu, et il m'a ensuite proposé de participer à la charte des temps périscolaires, avec carte blanche. Il souhaitait des pictogrammes pour dire aux enfants ce qu'il faut faire ou ne pas faire. J'ai préféré raconter tout ça avec un personnage.



J'aime beaucoup dessiner des petits monstres, et celui-ci est venu très vite, directement de mon imagination, sans modèle.

### Quel regard portez-vous sur le résultat final du projet ?

J'ai trouvé la demande vraiment sympa. Ce qui m'a surpris, c'est l'ampleur qu'a pris le projet, et surtout le fait que tout le monde soit satisfait. Que ça plaise autant, c'est très valorisant. Je suis vraiment content du résultat.



### Comment associez-vous votre métier d'ATSEM avec votre passion du dessin ?

Je trouve ça chouette d'être un ATSEM qui dessine. Je dessine beaucoup avec les enfants, quasiment tous les jours. Pendant les temps de décloisonnement, par exemple, on prend des moments pour dessiner ensemble. C'est un vrai plaisir partagé.

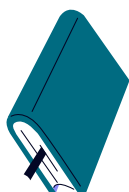
*Je suis également très engagé auprès des enfants de l'école sur le respect de la nature et les animaux.*

Envie de découvrir son univers ?  
Retrouvez-le sur Instagram :  
[@micro\\_cqui\\_pique](https://www.instagram.com/micro_cqui_pique)



# Un recyclage des manuels et des livres de l'école Jules d'Herbauges

avec l'association Les Papiers de l'Espoir

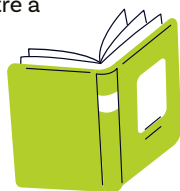


Évolution des programmes, renouvellement des manuels pédagogiques, réassort des ouvrages de la bibliothèque... Au fil des années, les livres qui ne sont plus utilisés dans une école peuvent représenter un volume important. À l'école primaire Jules d'Herbauges, ce sont ainsi **1,2 tonne de livres** qui ont été recensés.

Le mercredi 10 décembre 2025, l'association **Les Papiers de l'Espoir** s'est rendue à l'école Jules d'Herbauges afin de récupérer ces ouvrages. Les enseignants et la collectivité ont travaillé conjointement pour regrouper l'ensemble des supports à recycler et les mettre à disposition de l'association.



Pour tous renseignements : Les Papiers de l'Espoir  
Tél. : 02 40 34 29 24 / [contact@lespapiersdelespoir.fr](mailto:contact@lespapiersdelespoir.fr)



## Le saviez-vous ?



Créée en 2004, l'association *Les Papiers de l'Espoir* poursuit un double objectif humanitaire et écologique. Les supports collectés sont revendus à des entreprises spécialisées dans le recyclage. Les fonds générés permettent de financer des projets humanitaires et éducatifs en France et dans les pays en développement. À titre d'exemple, une tonne de papier recyclé permet de financer environ **20 livres scolaires**. En 2023, l'action de l'association a contribué à la scolarisation de **20 000 enfants**.

## Une 5<sup>e</sup> saison pour le bassin d'apprentissage de la natation

À Saint-Aignan de Grand Lieu, les élèves des écoles Jules d'Herbauges et Saint-Pierre peuvent apprendre à nager grâce à l'installation d'un bassin mobile. Jusqu'en 2022, l'absence d'équipement aquatique de proximité ne permettait pas d'assurer cet apprentissage pourtant obligatoire. La commune a donc fait le choix d'un bassin mobile de 12 mètres sur 5, d'une profondeur de 1,35 mètre, installé près de la salle polyvalente.

Le bassin bénéficie d'un accès à des vestiaires et à des sanitaires équipés de douches, offrant aux enfants des conditions d'accueil adaptées et sécurisées.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du programme national « Savoir nager », qui vise à permettre à tous les élèves d'acquérir, dès la maternelle et tout au long de l'école élémentaire, les compétences nécessaires pour évoluer en toute sécurité dans l'eau. Le projet repose sur une convention entre la collectivité, l'Éducation nationale et l'association Nantes Natation. Cette dernière assure la mise à disposition du bassin ainsi que l'organisation des séances de natation,

dans le respect des règles pédagogiques et de sécurité.

Encadrés par deux maîtres-nageurs, les élèves participent à un cycle de neuf séances de 45 minutes à une heure. Les classes sont organisées en demi-groupes de moins de 15 enfants afin de favoriser un apprentissage de qualité. Un jour sur deux, un groupe est au bassin tandis que l'autre participe à des ateliers sportifs encadrés par un éducateur sportif recruté par la commune.

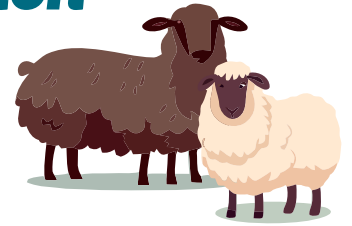
**Pour cette cinquième année consécutive, le bassin mobile rouvrira du 27 avril au 26 juin 2026. Pour l'année scolaire 2025-2026, après les classes de CE2, CM1 et CM2, ce sont les élèves de GS, CP et CE1 qui sauteront dans le bain !**

Pour l'année scolaire 2026-2027, le bassin temporaire sera ouvert sur une seule période, après les vacances de Printemps.



# Des terrains mis à disposition de l'association ARCA

*pour l'accueil d'animaux en souffrance et la poursuite de l'éco-pâturage*



*À la suite de l'installation de l'association ARCA, Association pour la Réhabilitation et la Cohabitation Animale, la commune a souhaité apporter son soutien à travers une convention signée le lundi 26 janvier dernier. Par cet intermédiaire, la commune met à disposition de l'association des terrains d'éco-pâturage pour leur permettre d'accueillir leurs protégés dans l'attente d'une adoption. Il y a actuellement 5 moutons installés avenue de la Presqu'île du Dun, dont Atlas, âgé de 12 ans.*



Créée en août 2022, l'association ARCA est née d'une envie commune : faire autrement. À l'origine du projet, cinq personnes, amis et collègues, déjà engagés dans d'autres associations. « Nous avons tous une expérience associative, mais certaines choses ne nous correspondaient plus, que ce soit sur l'éthique, la gestion des bénévoles ou le fonctionnement global », expliquent-ils. De cette réflexion est née l'envie de créer une structure alignée avec leurs valeurs.

ARCA se définit comme une association antispéciste, un principe fondamental pour ses membres.

*Pour nous, chaque vie animale vaut autant qu'une autre, quelle que soit l'espèce*

soulignent-ils. L'association accueille ainsi différents types d'animaux, à condition de disposer d'un spécialiste en interne pour assurer leur prise en charge. Aujourd'hui, une quinzaine de bénévoles actifs font vivre l'association au quotidien.

Un tournant important a été la convention signée avec la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu. « Elle nous apporte énormément », confient les membres d'ARCA. Grâce à cette convention, l'association bénéficie de terrains, indispensables pour accueillir des animaux nécessitant de l'espace, notamment des animaux de la ferme. « Ces terrains sont très difficiles à obtenir. De plus sur la commune, la surveillance est aussi facilitée et c'est très rassurant pour nous. » L'association tient d'ailleurs

à remercier les agents des services techniques, décrits comme « très à l'écoute et très réactifs ». Cette collaboration apporte stabilité et sécurité, et permet à ARCA de ne pas dépendre uniquement de familles d'accueil pour disposer de terrains. « La commune correspond vraiment à beaucoup de nos attentes. C'était notre premier choix pour installer l'association. »

La majorité des animaux recueillis par ARCA sont proposés à l'adoption. Celle-ci se fait dans un cadre strict : visite à domicile, contrat d'adoption et suivi. « Nous restons très présents les premiers mois pour accompagner les familles. L'objectif est que tout se passe au mieux, pour les animaux comme pour les adoptants. »

L'association ne manque pas de projets ! Des ateliers et des présentations à destination du grand public sont en préparation, afin de sensibiliser et d'échanger autour de la cause animale.

ARCA est également à la recherche de familles d'accueil : pour les chats, les chiens, les nouveaux animaux de compagnie comme les lapins ou petits rongeurs, mais aussi pour les animaux de la ferme. « Tout est encadré par un protocole précis. L'association prend en charge les frais vétérinaires, la nourriture et le matériel, et un référent est toujours disponible », précisent-ils. Les bénévoles sont aussi les bienvenus pour assurer le nourrissage quotidien des animaux.

Pour toute information, vous pouvez contacter l'association via :

- Facebook : arca-associationanimaliste
- Instagram : asso.arca
- Mail : arca.ouest@gmail.com

## La commune *aux côtés des seniors*

*Parce que vieillir peut parfois s'accompagner d'un sentiment d'isolement, voire de solitude, la commune s'est engagée dans un programme visant à accompagner le vieillissement de la population. Aussi, des activités et animations diverses sont proposées tout au long de l'année afin que chaque senior puisse choisir celle qui l'intéresse le plus et conserver un lien social.*

### Pour ce premier semestre 2026, des animations sont renouvelées pour faire suite à la demande des participants :

#### Le Grand Écran du lundi :

1 séance ciné au cinéma le Montagnard par trimestre, suivie d'un goûter.

Tarif : 3 € (1 € pour les personnes non imposables) - Transport assuré par le CCAS

#### Les ateliers mémoire

##### « ça déménage » :

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, Lucie Fernandes, tisseuse de liens et tricoteuse d'idées, convie les aînés à des ateliers afin de partager un moment de convivialité tout en boostant sa mémoire. Des thèmes différents sont proposés lors de chaque séance mensuelle (les 2<sup>es</sup> mardis du mois de 14h30 à 16h30 - Salle Madeleine Huet).

**Gratuit** (Action soutenue par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de Loire-Atlantique.)

### Des nouveautés sont également proposées :

Des ateliers sur l'histoire de l'art pour entretenir sa mémoire :

L'association ARTZ, engagée dans la santé cognitive des seniors, propose un atelier alliant culture, mémoire et convivialité. L'animation repose sur les échanges, l'expression des ressentis et la construction collective du sens des œuvres. Pensée comme un temps de partage et de lien social, cette activité de groupe met en valeur le dialogue

entre santé et culture, dans une atmosphère chaleureuse et participative. (Action soutenue par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de Loire-Atlantique.)

Une séance découverte a déjà eu lieu le 4 février et une autre aura lieu le 29 avril de 14h30 à 16h - Salle Madeleine Huet.

**Gratuit**



Renseignements  
et inscriptions auprès  
du service Cohésion  
Sociale de la mairie au  
02 40 26 44 36

## La marche, on s'y met !

Les spécialistes sont formels, il n'y a rien de mieux que de marcher tous les jours pour contribuer à se maintenir en bonne santé. La marche au quotidien est simple, accessible et gratuite ! Enfin, la dimension de lien social qu'elle engendre est non négligeable. Se déplacer permet aussi de préserver une vie sociale et citoyenne. Le programme D-marche® aide à augmenter son nombre de pas au quotidien de manière durable. Un podomètre sera remis aux

participants pour leur permettre de suivre leurs progrès.

Action financée dans le cadre du Contrat Local de Santé métropolitain et portée avec l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire.

4 rendez-vous (engagement pour les 4 rencontres) à la Salle Madeleine Huet :

- Jeudi 9 avril de 14h à 17h.
- Jeudi 7 mai de 14h à 16h.
- Jeudi 4 juin de 14h à 16h.
- Mercredi 8 juillet de 14h à 16h.

**Gratuit**

# Des enseignes pour les artisans d'art

*installées à Saint-Aignan de Grand Lieu*

**Dans le cadre de sa politique de valorisation des biens délaissés, la commune s'engage à redonner vie au cœur du bourg en favorisant l'implantation d'artisans d'art. Afin de rendre ce nouveau pôle clairement visible et identifiable par le public, la commune a confié la réalisation d'enseignes au lycée professionnel public Arago. À travers cette interview, découvrez les coulisses de ce projet, porté par Mickaël Blin, professeur de structure métallique, et Noa Busson, élève de terminale, qui ont mis leurs compétences au service de notre territoire.**

Mickaël Blin, 52 ans, enseigne la structure métallique depuis 1998. Habitué à travailler avec les collectivités, il explique que le lycée professionnel Arago à Nantes est de plus en plus sollicité pour ce type de projets. « Ce sont des demandes qui ont du sens pour les élèves. Voir leurs réalisations installées à l'extérieur, c'est une vraie source de fierté », souligne-t-il avec enthousiasme.

Le projet a débuté par des croquis fournis par la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu. Afin de gagner du temps, Mickaël a ensuite réalisé les dessins à l'aide du logiciel de PAO du lycée. Très vite, il décide de confier la fabrication à Noa, 17 ans, élève de terminale professionnelle en ouvrages du bâtiment métallique. « C'est mon meilleur élève de terminale. Il est précis, méticuleux et capable de mener un projet presque en autonomie, évidemment sous supervision », explique l'enseignant.

Noa s'est ainsi chargé de l'ensemble des étapes de fabrication : découpe au plasma, ébavurage, assemblage des différentes pièces. « C'était responsabilisant. J'ai tout fait de A à Z, tout en sachant que Mickaël était là pour vérifier », raconte-t-il.

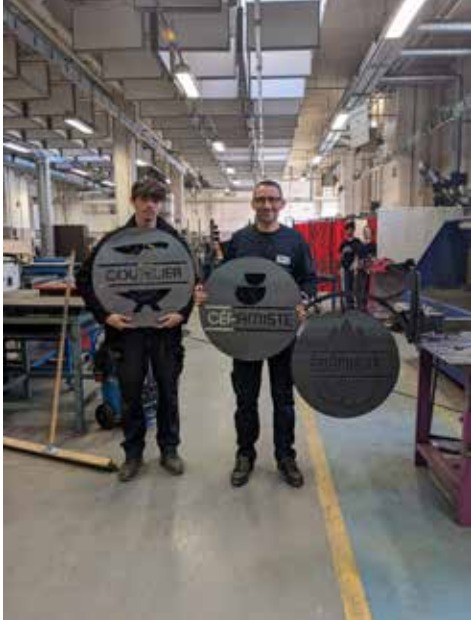
Pourquoi avoir choisi de réaliser des enseignes ? Mickaël répond avec humour : « Parce que je ne sais pas dire non ! » Plus sérieusement, il précise que le projet était à taille humaine et directement lié à l'avenir professionnel des élèves. « Ils seront peut-être amenés à fabriquer ce type d'ouvrages pour des artisans, voire à devenir artisans eux-mêmes. »

Le projet n'a pas été sans difficultés. Le dessin de l'enseigne de l'ébéniste a nécessité une grande précision, et Noa a dû réfléchir au système d'accroche. Il a proposé deux solutions, ensuite soumises aux services techniques de la commune, chargés de l'installation.

Pour Noa, l'expérience est très positive. « Je suis content de participer à quelque chose qui va rester dans le temps, de laisser une trace. J'ai vraiment envie d'aller voir le résultat sur place. » Un sentiment partagé par Mickaël, qui envisage d'organiser une sortie en juin afin de rencontrer les artisans et de présenter le projet aux élèves. Un projet concret, formateur et porteur de sens.



# Le Kiosq



La commune est particulièrement heureuse de ce partenariat et remercie Mickaël et Noa. Nul doute que tout le monde aura à cœur de venir admirer leur travail en passant près de l'église !



## MAI



Un nouveau conte musical à venir à Saint-Aignan de Grand Lieu !

**12 et 13 mai**

Tous les deux ans, les professeurs du Patio Musical nous concoctent un spectacle unique : un conte musical entièrement imaginé, orchestré et interprété par les élèves.

Cette année, dans le cadre du 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec la commune allemande de Thüngersheim, c'est « Le bonhomme d'Etzbourg », conte offert à la commune par nos amis allemands en 2023, qui sera adapté, mis en musique par les grands élèves et leurs professeurs.

**20h - salle de l'Héronnière - tout public - réservation conseillée sur [www.saint-aignan-grandlieu.fr](http://www.saint-aignan-grandlieu.fr)**

## JUIN



La fête de la musique, une célébration des talents amateurs

**19 juin**

Cette année encore, la commune ouvre ses scènes à tous les talents amateurs, qu'ils soient guitaristes, pianistes, chanteurs ou batteurs.

Chacun aura l'opportunité de partager sa passion et de se produire devant un public enthousiaste. Des élèves de l'école de musique avec leurs professeurs et des groupes amateurs de la commune et des environs vous feront vivre une soirée musicale estivale dans le parc du Grand Lieu du Conte.

**À partir de 19h - parc du Grand Lieu du Conte - ouvert à tous**



Retrouvez notre lettre d'information municipale, Le Kiosque, distribuée chaque mois dans votre boîte aux lettres.



## Un nouveau conte musical

les 12 et 13 mai 2026 !

Tous les deux ans, les professeurs du Patio Musical nous concoctent un spectacle unique : un conte musical entièrement imaginé, orchestré et interprété par les professeurs et les élèves. Cette année, dans le cadre du 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec la commune allemande de Thüngersheim, c'est « Le bonhomme d'Etzbourg », conte offert à la commune par nos amis allemands en 2023, qui sera adapté, mis en musique par les grands élèves et leurs professeurs. Et en première partie, les jeunes élèves des classes de formation musicale proposeront un conte japonais « La grand-mère qui sauva tout un royaume ».

### Une adaptation du bonhomme d'Etzbourg



Deux jeunes amies se rendent à la bibliothèque de Saint-Aignan de Grand Lieu et y découvrent un livre offert par la ville de Thüngersheim : « Le Bonhomme d'Etzbourg ». Elles tentent de le lire, mais n'y arrivent pas. Tout d'abord la première partie est écrite dans la langue régionale locale, la deuxième partie est en Allemand, mais elles ne le parlent pas... Elles découvrent la traduction en dernière partie. Leur curiosité est piquée... Elles

plongent dans l'histoire de ces deux amis allemands qui, au temps des chevaliers, cherchent un terrain pour installer un vignoble et vont vivre de multiples aventures. Entre France et Allemagne, entre Saint-Aignan de Grand Lieu et Thüngersheim, ce conte mettra à l'honneur 30 ans d'amitié entre nos deux communes en racontant nos deux histoires et nos deux cultures !



Une représentation spéciale sur invitation sera également jouée le jeudi 14 mai à 18h30 pour la délégation allemande et les familles

françaises du comité de jumelage, en l'honneur du 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre nos deux communes.

**+** Spectacle gratuit  
Réservation conseillée sur : [www.saint-aignan-grandlieu.fr](http://www.saint-aignan-grandlieu.fr)

### Première partie : La grand-mère qui sauva tout un royaume

C'est l'histoire d'un seigneur qui avait très peur de vieillir. Convaincu que les anciens étaient inutiles, il décide de les abandonner hors du village. Mais son royaume est menacé : un seigneur voisin, avide de territoires, rêve de s'en emparer. Alors, à l'approche du danger, tout le pays s'organise pour défendre le royaume. Pourtant, la clé du salut pourrait bien venir d'une source aussi inattendue que précieuse... À travers ce conte japonais, se transmettent les valeurs de courage, de solidarité et de résistance.



**+** Deux représentations ouvertes à tout public auront lieu le mardi 12 mai et le mercredi 13 mai à 20h dans la salle de l'Héronnière.

### Un conte musical dont vous pouvez faire partie !

Pour que le spectacle soit encore plus fort, nous proposons de former une chorale éphémère ouverte à tous les habitants ! Sans aucun niveau prérequis, juste l'envie de chanter ensemble, tout le monde est invité à participer. Il suffit de venir à une ou plusieurs répétitions :

- Mercredi 29 avril ou 6 mai : 21h à 22h15

# Balade des curiosités « Au fil de l'eau »

le dimanche 24 mai

Pour sa 9<sup>e</sup> édition, la commune vous invite à porter un nouveau regard sur le patrimoine local à travers une thématique essentielle et fédératrice : l'eau. Source de vie, de paysages et d'usages, l'eau a façonné Saint-Aignan de Grand Lieu et continue aujourd'hui encore de marquer son identité.



## Le programme

Tout au long d'un parcours bucolique de 3 km, les promeneurs suivront les cours d'eau qui bordent le bourg pour une balade entre nature et patrimoine. « Au fil de l'eau », ils découvriront les secrets de fabrication des plates anciennes grâce à une démonstration des Pigouilleurs de Grand Lieu, ainsi que des objets et récits témoignant des traditions de pêche et de la vie autour du lac au musée Outils et Traditions.

Une halte à la fontaine Saint-Rachoux permettra de redécouvrir l'histoire de sa fontaine miraculeuse et les légendes qui l'entourent avec le Groupe Histoire.

D'autres surprises patrimoniales viendront jalonner le parcours et éveiller la curiosité des visiteurs !

## Une balade ludique pour tous !

La balade des curiosités, c'est aussi l'occasion de passer un bon moment en famille ! Un livret jeu à destination des 6-12 ans, rempli de défis ludiques et amusants sera disponible au départ.

Une petite surprise sera offerte aux jeunes aventuriers qui auront relevé tous les défis.



### Informations pratiques

Dimanche 24 mai à partir de 9h (fermeture du parcours à 12h)

Départ libre - Gratuit - circuit de 3 km

Point de départ : Grand Lieu du Conte

Cette année, la manifestation est organisée en partenariat avec le groupe Histoire, les Pigouilleurs de Grand Lieu, Outils et Traditions, le Centre d'Histoire du Travail et les Grandlieu'Zarts.





# 30 ans de jumelage

avec la commune allemande de Thüngersheim

En 2026, la commune célèbre avec fierté le 30<sup>e</sup> anniversaire de son jumelage avec la ville allemande de Thüngersheim. Trois décennies d'échanges, de rencontres et de projets communs ont tissé entre nos deux collectivités des liens solides, fondés sur la confiance, le respect et l'amitié. Signée en 1996, la charte de jumelage a marqué une étape importante dans l'histoire de notre commune. À travers cet engagement, les équipes municipales de l'époque ont affirmé leur volonté d'ouvrir notre territoire à l'Europe et de promouvoir les valeurs de paix et de coopération. Depuis lors, ce partenariat n'a cessé de se renforcer et de s'enrichir.

La célébration de ce 30<sup>e</sup> anniversaire sera l'occasion de rappeler le chemin parcouru et de remercier chaleureusement l'ensemble des élus, agents, bénévoles et familles d'accueil qui ont contribué à faire vivre cette belle aventure humaine. Une délégation officielle de Thüngersheim sera accueillie prochainement dans notre commune pour une cérémonie commémorative et plusieurs temps forts ouverts à la population.

Plus qu'un symbole, notre jumelage est un engagement concret en faveur de l'amitié franco-allemande et de la construction européenne. À l'heure où les défis contemporains appellent davantage de coopération et de solidarité, il rappelle combien les relations de proximité entre collectivités sont essentielles.

En célébrant ces 30 années de partenariat, notre commune réaffirme sa volonté de poursuivre et de développer cette relation privilégiée, afin que les générations futures continuent, à leur tour, de faire vivre cet esprit d'ouverture et de fraternité qui nous unit à Thüngersheim.

Le jumelage s'ouvre aux jeunes avec la venue du CME à Thüngersheim en 2025. En 2026, une équipe allemande de football fera le déplacement sur la commune.

## Le jumelage en quelques dates :

- Au retour d'un voyage de classe avec un collègue allemand, quelques familles aignanaises ont tissé des amitiés avec des habitants de Thüngersheim.
- **19 septembre 1994** : délibération du conseil municipal.
- **26 août 1995** : signature de la charte du jumelage en Allemagne.
- **7 juin 1996** : signature de la charte du jumelage en France.
- Depuis lors et chaque année, une délégation française est accueillie à Thüngersheim ou une délégation allemande à Saint-Aignan de Grand Lieu.



## Fiche d'identité – Thüngersheim

- **Pays** : Allemagne
- **Land** : Bavière
- **District (Landkreis)** : Wurtzbourg
- **Situation géographique** : Vallée du Main, au nord-ouest de la Bavière, à proximité de Wurtzbourg
- **Population** : Environ 2 700 habitants
- **Superficie** : Environ 13 km<sup>2</sup>
- **Altitude moyenne** : Environ 180 m
- **Paysage** : Un environnement paysager remarquable marqué par les coteaux viticoles et les espaces naturels préservés.
- **Économie** : Une activité économique locale historiquement tournée vers la viticulture. La commune est reconnue pour ses vins de Franconie, notamment issus du cépage Silvaner.
- **Patrimoine et cadre de vie** : Thüngersheim se distingue par son centre ancien, ses maisons traditionnelles franconiennes, ses sentiers viticoles et ses panoramas sur la vallée du Main.



## Quelques photos d'opérations menées durant 30 ans avec le comité de jumelage et la commune.



En 2012, le comité de jumelage et la municipalité ont soutenu financièrement le projet de construction de la Halle de Sports de Thüngerstheim.



En mai 2025, une délégation du cyclo club de Grand Lieu a rejoint Thüngerstheim à vélo !!



En mai 2025, les jeunes du Conseil Municipal Enfants ont fait leur premier déplacement officiel à Thüngerstheim.



Des fêtes aux couleurs franco-allemandes dans les galettes de la boulangerie L'Arbre à pain grâce au comité de jumelage.



Depuis quelques années, le comité de jumelage nous offre des saveurs allemandes au marché de Noël.



En 2015, l'école de musique a envoyé une délégation en Allemagne pour partager un moment musical avec l'orchestre.



En 1998, une délégation française du comité de jumelage a participé à la fête des 900 ans de la commune de Thüngerstheim.

### Fêtons les 30 ans ensemble !

De mars à mai, l'Espace Vie Locale célèbre l'Allemagne avec la création d'un arbre de l'amitié. Chacun est invité à y inscrire sa vision de l'amitié, sans condition de participation au jumelage. Cet arbre sera présenté à la délégation allemande en mai à Saint-Aignan de Grand Lieu.

Temps forts en mai :

- Conte musical du Patio Musical (12 ou 13 mai) à l'Héronnière.
- Soirée anniversaire le 16 mai avec discours et cocktail, ouverte à tous. À l'Héronnière.



## De nouvelles boîtes à livres dans la commune **accessibles toute l'année**

Jusqu'alors, vous pouviez trouver de petites boîtes à livres uniquement accessibles pendant l'été. Aujourd'hui ce service à la population évolue avec l'installation de boîtes plus adaptées à différents formats de documents et disponibles toute l'année.



C'est aux bénévoles du collectif L'atelier des déjantés, cheville ouvrière des Festifolies, que la conception et la fabrication de ces boîtes à livres ont été confiées par la municipalité. Après un travail de repérage des implantations possibles et d'échanges entre la médiathèque, les services techniques, les bénévoles et les élus, un croquis a donc abouti à la fabrication d'un prototype fin 2024. Une première boîte à livres a pu être installée en juin 2025 au Parc de Grand Lieu, entre la tyrolienne et la Maison des jeunes. Celle-ci n'est pas sans rappeler la porte penchée faisant référence à la légende de l'ancienne cité d'Herbauges, engloutie par les eaux du lac.

Cette nouvelle boîte à livres est pratique, accessible à tous et toutes, y compris aux usagers en fauteuil roulant et esthétique avec un souci d'intégration dans l'environnement grâce à des matériaux réutilisés et durables.

C'est une seconde vie donnée aux livres une fois lus, permettant aussi un lien social entre les habitants et donnant accès à la lecture pour tous en dehors des murs de la médiathèque. **Chacun est libre de déposer, prendre des livres ou les garder.** Le suivi régulier des boîtes est assuré par un groupe actif de bénévoles et une bibliothécaire de la médiathèque.

Dans le courant de l'année 2026, une prochaine boîte à livres devrait être implantée au Grand Lieu du Conte ainsi qu'une troisième au centre commercial, celles-ci remplaçant au fur et à mesure les plus anciennes.



# Bravo à Céleste Orange, médaillée de bronze en dressage lors des Championnats de France d'Équitation 2025

À seulement 17 ans, Céleste Orange, Aignanaise depuis toujours, a porté haut les couleurs de la commune en décrochant une médaille de bronze en dressage, catégorie Club Élite Jeune Senior, lors des Championnats de France d'équitation 2025. Un résultat remarquable qui vient saluer des années de travail, de patience et de complicité avec sa jument.

Élève en terminale générale à Bouaye (lycée d'Orbigny), Céleste Orange nourrit déjà un projet ambitieux : elle se destine à des études de médecine. En parallèle de ce parcours scolaire exigeant, l'équitation occupe une place essentielle dans sa vie. « J'ai commencé très jeune, vers 6 ans, avec le baby-poney. Après une chute, j'ai arrêté longtemps, par peur. Puis j'ai repris à 12 ans, et cette fois, je ne me suis plus arrêtée. » Aujourd'hui, elle s'entraîne à Port-Saint-Père, montant jusqu'à cinq fois par semaine. Elle évolue notamment avec la jument de sa maman, âgée de 20 ans, avec laquelle elle a grandi. « C'est un cheval qui me connaît par cœur. Ma mère disait toujours : "Tu fais attention, il y a Céleste." » Une relation de confiance précieuse en compétition.

Après plusieurs victoires aux niveaux départemental et régional, Céleste Orange participait cette année pour la troisième fois aux Championnats de France, organisés à Lamotte-Beuvron, fin juillet. En dressage, les cavaliers présentent des reprises notées figure par figure, donnant lieu à un pourcentage qui permet de se qualifier. Après une 4<sup>e</sup> place en Club 3, puis une 7<sup>e</sup> en Club 2, la progression s'est confirmée avec cette **3<sup>e</sup> place nationale en Club Élite**.

La compétition n'a pourtant pas été sans pression. « Le premier jour, j'ai fait un oubli dans ma reprise. J'étais très stressée, et ma jument est sensible à l'environnement. » Malgré tout, portée par l'ambiance conviviale et le soutien de son club et de sa maman, elle a su rebondir le lendemain avec une reprise libre en musique parfaitement maîtrisée,



mêlant technique et expression artistique.

Céleste Orange a également brillé dans une épreuve d'équi-athlon, combinant dressage, saut d'obstacles et cross, terminant première de la partie dressage.

Désormais, elle vise une participation aux Championnats de France en Amateur 3, avant un nouveau chapitre de sa vie. Avec ses futures études, le rythme changera : sa jument prendra une retraite bien méritée et les concours laisseront place à d'autres priorités. Une chose est sûre : cette médaille restera le symbole d'un parcours exemplaire que la commune est fière de saluer.



15  
janv.

## 5 bénévoles récompensés

à la cérémonie des vœux

Jeudi 15 janvier avait lieu la cérémonie des vœux de la commune. À cette occasion, 5 bénévoles ont été récompensés par Jean-Claude Lemasson et Valérie Lieppe de Cayeux pour leurs différents engagements : M<sup>me</sup> Derouineau, M. Couderc, M<sup>me</sup> Leau, M. Albert Tourneur (M<sup>me</sup> Tourneur sur la photo) et M. Arault. Bravo et merci à eux pour leurs actions en faveur du bénévolat.



## Un concert de la Folle Journée

sur la commune

Mercredi 28 janvier, la Folle Journée de Nantes s'est invitée à la salle de l'Héronnière. La commune a eu la chance d'accueillir le Duo Arlettes qui a proposé un concert de violoncelle et piano.

28  
janv



Du 02  
fév. au  
31 mars



## Les libellules à l'honneur

sur la commune

La médiathèque « Le Jardin de Lecture » a accueilli l'exposition « Libellules entre ciel et eau », prêtée par le Muséum d'Histoire naturelle de Nantes du 2 février au 31 mars. Autour de cet univers fascinant, une programmation riche et conviviale a été proposée : spectacle « Ô Fontaine », chasse au trésor « Les petites bêtes de la mare », séance « Tous au ciné » spéciale libellules, atelier famille « La parole et l'imaginaire », conférence « Libellules, fascinantes créatures » et spectacle conté « Enfants des eaux ». Une belle invitation à découvrir la nature autrement, en partenariat avec les Grandlieu'Zarts.

18  
fév.



## Un atelier de construction pour apprendre à **fabriquer une cabane en osier vivant**

Malgré la pluie, plus de 15 participants motivés ont pris part à un atelier de fabrication de cabane en osier vivant. Animé par le service des Espaces Verts de la commune, cet atelier a été l'occasion d'apprendre les gestes essentiels : couper, planter et tresser les brins d'osier pour donner vie à une véritable cabane en saule. Chacun est reparti avec de précieux conseils et astuces pour reproduire l'expérience chez soi. Un immense merci aux agents municipaux pour leur savoir-faire et leur partage ! Rendez-vous à l'espace Cocci La Nenelle (à côté du jardin partagé) pour les découvrir.

## Un solo théâtral dans le cadre du mois de sensibilisation

aux droits des femmes

Dans le cadre du mois de sensibilisation aux droits des femmes, la commune a accueilli le solo théâtral « Coiffure pour Dames » le dimanche 8 mars à l'Espace Vie Locale. Autrice et comédienne locale, Sophie Royer a su toucher le public en plein cœur avec ses portraits de femmes, à la fois sincères, sensibles et profondément humains. La commune est fière d'avoir accompagné cette création en mettant une salle à disposition pendant plusieurs mois, offrant à l'artiste le temps et l'espace nécessaires pour écrire, mettre en scène et répéter ce spectacle.



08  
mars



Courant  
février

## Un panneau « **Commune engagée pour l'artisanat** »

Le 17 mars 2025, la commune et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ont signé un pacte en faveur de l'économie de proximité, affirmant leur volonté de soutenir l'installation d'artisans d'art à Saint-Aignan de Grand Lieu. Le panneau actuellement exposé en mairie sera ensuite apposé sur la devanture de la future Maison de l'Artisanat sur un bien aujourd'hui délaissé, prochainement valorisé au service de l'économie locale.

# Coup de projecteur

Retrouvez  
notre agenda  
complet sur  
notre site internet  
saint-aignan-  
grandlieu.fr



## Une semaine, des jeux !

**Du 9 au 16 mai**

La médiathèque va se métamorphoser en véritable terrain de jeux ! Petits et grands vont pouvoir s'initier aux plaisirs des jeux d'adresse en bois : billard hollandais, foot à billes, jeu à bascule, à tâtons, gryère... Autant de défis amusants à relever en solo, en famille ou entre amis ! Une semaine placée sous le signe du partage, de la bonne humeur et de la découverte, en partenariat avec la Maison des jeux de Nantes.

Médiathèque le jardin de lecture - Gratuit - ouvert à tous

## Des permanences autour de la rénovation énergétique

**27 avril, 28 mai et 15 juin**

Depuis janvier 2026, la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu, en partenariat avec l'association Alisée, propose aux Aignonais des permanences gratuites d'information et de conseils sur la rénovation énergétique de l'habitat. Ces permanences s'adressent à toute personne ayant un projet de rénovation énergétique ou souhaitant simplement obtenir des informations ou des conseils (isolation, chauffage, ventilation, aides financières, démarches...). Prochaines dates à venir : lundi 27 avril de 9h à 12h30, lundi 18 mai de 14h à 17h30 et le lundi 15 juin de 14h à 17h30.

Sur rendez-vous : via le site [alisee.espace-france-renov.fr](http://alisee.espace-france-renov.fr) ou au 02 40 89 30 15 (taper 1).



## État civil

### NAISSANCES

**Pia NAÏM**

03/02/2026

**Ambre SALIERNO**

15/02/2026

### MARIAGES

**Jordy GILOUPE**

et **Fabien**

**BEILVERT**

21/02/2026

**Caroline**

**LOMBARDO**

et **Julien SONET**

28/02/2026

### DÉCÈS

**Anna DENOIS**

**Veuve LEGEAY**

08/01/2026

**Arlette**

**DELACHAISE**

**Épouse**

**LEMERCIER**

04/02/2026

**Jean MORIN**

01/03/2026

**Mahéry VALLÉE**

02/03/2026

**Michel MICHAUD**

07/03/26

## Un concert au château de la Plinguetière

**5 juin**

Chaque année, au début de l'été, les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie des écoles de musique de Saint-Aignan de Grand Lieu et Bouguenais proposent un concert en plein air dans un lieu remarquable. Après la Maison des Jahardières, le Grand Lieu du Conte et le château de la Plinguetière, c'est le château de la Plinguetière qui est ravi de vous accueillir de nouveau dans son parc pour cette nouvelle édition. Le concept est simple et confortable, les spectateurs viennent avec leur plaid et/ou leur transat, ils s'installent librement dans le parc verdoyant et profitent d'une soirée musicale, conviviale et tout public.

Gratuit - ouvert à tous





**En attente de l'adoption du  
nouveau règlement intérieur**

**12 ET 13 MAI - 20H**

# Le Bonhomme d'Etzbourg

conte musical

**1<sup>ÈRE</sup> PARTIE**  
LA GRAND MÈRE  
QUI SAUVA TOUT  
UN ROYAUME



RÉSERVATION : 02 40 26 44 63  
SALLE DE L'HÉRONNIÈRE

**GRATUIT**

Les représentations sont  
accessibles aux personnes  
à mobilité réduite.

